

Les écritures du crime dans la littérature arabe

Responsable

Katia Ghosn

(Université Paris 8
Vincennes-Saint-Denis)

Mercredi 12 juillet 2023
8h30-10h30
Salle Clio 035

Intervenants

Katia Ghosn

(Université Paris 8
Vincennes-Saint-Denis)

Najeh Jegham

(Nantes Université)

Eugénie Rébillard

(IFPO, Beyrouth)

Benoît Tadié

(Université Paris Nanterre)

Résumé de l'atelier

La critique littéraire a longtemps considéré le genre policier arabe comme inexistant. Ce genre serait « étranger » à la littérature arabe. Prenant le contre-pied de cette affirmation, l'atelier proposé cherchera à montrer les enjeux de l'écriture du crime que cela soit à l'époque classique, ou à l'époque moderne et contemporaine, dans une perspective à la fois littéraire, historique et socio-politique.

Pendant la période classique, un large corpus fait état d'énigmes policières ou d'enquêtes judiciaires avant la lettre, mettant en exergue la figure du chef de police ainsi que les notions de justice et de châtement (intervention d'E. Rébillard). La codification du genre au début du xx^e siècle européen, focalisée sur la rationalité de l'enquête, a contribué à sa marginalisation à l'orée de la renaissance culturelle arabe. Une tendance qui fléchit avec l'évolution du champ culturel et littéraire arabe à l'époque contemporaine (intervention de K. Ghosn).

Des romanciers célèbres dont les œuvres sont considérées comme canoniques et appartenant à la littérature blanche n'ont pas moins expérimenté le genre policier noir. Ghassan Kanafani, Naguib Mahfouz ou Elias Khoury par exemple ont subverti les procédés de l'écriture policière pour dire l'échec et l'absurde auxquels sont acculées les sociétés arabes (intervention B. Tadié). Le Maghreb n'est pas en reste. Les romans noirs de l'écrivain tunisien Kamāl al-Riyāhī illustrent cette tendance subversive du roman noir qui devient une expérience du désenchantement et un outil de critique sociale et politique (intervention N. Jegham).

Programme

Katia Ghosn

La marginalisation du genre policier à énigme à l'orée de la Nahda

À l'époque moderne, la littérature arabe a connu plusieurs formes littéraires venues d'Europe, mais n'a pas intégré le genre policier classique. Le personnage du détective privé cérébral n'a pas émergé. Le genre policier était pourtant bien connu des intellectuels arabes à cette période via un vaste mouvement de traduction. On s'intéressera aux conditions historiques et culturelles qui ont fait obstacle à la reconnaissance du genre policier dit classique ou à énigme dans le champ littéraire arabe, tout en montrant que ce discrédit n'a pas empêché certains auteurs de se saisir des procédés narratifs policiers dans une intention subversive et parodique. *Un substitut de campagne en Égypte* de Tawfiq al-Hakim en est un exemple parmi d'autres. Pour terminer, nous évoquerons les changements socioculturels qui ont favorisé l'essor du roman noir contemporain.

Najeh Jegham

La subversion du genre : Kamāl al-Riyāhī et le roman policier

Dès son premier roman, *al-Miṣraṭ* (*Le Scalpel*, 2006), le romancier tunisien Kamāl al-Riyāhī n'a cessé d'exploiter les ressorts du roman policier en développant un projet d'écriture ayant toute l'apparence d'une enquête, laquelle, cependant, n'aboutit pas. La matière du roman policier se trouve prise dans un mouvement que l'écriture installe dans le dépassement des conventions comme des convenances, donnant accès aux zones obscures de l'homme et de la société. Dans *'Aṣīqāt al-nadl* (*Les Maîtresses du vaurien*, 2015), l'écriture du crime poursuit le même mouvement subversif dans la mise en perspective de références littéraires, cinématographiques, journalistiques, etc. L'étude des romans de Kamāl al-Riyāhī s'appliquera à examiner ces différents aspects de son écriture.

Eugénie Rébillard

La ṣurṭa mène l'enquête : narrer le crime et sa sanction dans les sources abbassides (III^e/IX^e et IV^e/X^e siècles)

Les récits décrivant l'instruction d'une affaire criminelle par la police sont disséminés dans un corpus générique varié : chroniques, ouvrages d'*adab*, recueils biographiques fournissent des données éparses sur le fonctionnement de l'institution policière. Tous ont en commun de se focaliser sur la personne du chef de la police. Les affaires traitées relèvent pour beaucoup de la grande criminalité mais le crime ordinaire n'est pas en reste. Ces récits, qui ont en commun un souci d'exemplarité, sont l'occasion pour leurs auteurs d'aborder les notions de bonne gouvernance, de justice mais aussi de châtement que nous nous proposons d'analyser.

Benoît Tadié

Formes de l'absurde dans le roman noir arabe : Naguib Mahfouz, Ghassan Kanafani, Elias Khoury

On s'intéressera à trois exemples de roman noir arabes, qui montrent une réinterprétation de scénarios classiques du genre : le récit-fuite (Naguib Mahfouz, *Le voleur et les chiens*), le récit-procès (Ghassan Kanafani, *Qui a tué Layla al-Hayek ?*) et le récit-enquête (Elias Khoury, *Un parfum de paradis*). Or, dans chacun de ces romans, les attentes du lecteur sont prises à contrepied et le scénario classique, mis en échec, semble bifurquer vers l'absurde. Après avoir analysé le rapport à la fois intense et paradoxal de ces œuvres avec les formes du roman à énigme ou du roman noir, telles qu'elles se sont développées en Europe et aux États-Unis, on cherchera à interpréter ces récits d'échecs individuels qui racontent aussi, plus profondément, l'échec d'une forme narrative, de sa capacité à faire émerger un point de vue sur le monde et de rendre compte de la réalité.